# REPUBLIQUE FRANÇAISE



DES PYRENEES-ORIENTALES

Arrondissement de Prades

Canton Vallée de la Tet

Commune d'ILLE SUR TET

# ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE POUR UN AGENT ADMINISTRATIF POUR LA FONCTION D'OFFICIER D'ETAT-CIVIL

Nº 2022/30

Le Maire d'Ille-sur-Tet

Vu les articles L2122-32 et R 2122-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 01 novembre 2021 portant titularisation de l'intéressée,

### ARRETE

# **ARTICLE 1:**

Sont déléguées à Madame Nathalie ARIAS, les fonctions qui sont énumérées à l'article R2122-10 susdit du Code Général des Collectivités Territoriales et que le Maire exerce en tant qu'Officier de l'Etat-Civil.

### ARTICLE 2:

La présente délégation de fonctions est valable tant qu'elle ne sera pas annulée.

# **ARTICLE 3:**

Le présent arrêté sera, notamment, transmis au Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance dans le ressort duquel se trouve la Commune.

Fait à Ille sur Tet, le 16 août 2022

Spécimen de la signature du délégataire





William BURGHOFFER

# Le maire: William BURGHOFFER

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours Gracieux auprès du Maire, soit d'un recours devant la tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente Notification.

Change Transported		
Notifié	le	

Signature de l'agent :

